

## PARLONS D'ECO CONSTRUCTION

### Le bois et le feu : une idée préconçue

Bonjour à tous ! Aujourd'hui, nous allons nous attaquer encore une fois à une idée préconçue ! Le bois, ça brûle !!! Et bien, on va voir que le matériau bois peut être bien plus résistant au feu que d'autres matériaux !

Le bois est combustible et on l'apprécie bien dans nos poêles l'hiver, mais il offre cependant une bonne résistance au feu !

Et oui, la propagation du feu dans une maison en bois est beaucoup moins dangereuse que dans une maison en béton, par exemple.

Pourquoi me direz-vous ? Tout simplement parce que le bois quand il brûle, forme une couche carbonisée. Cette couche est 8 fois plus résistante au feu que le bois lui-même. Le feu se propage donc moins vite. La résistance mécanique de la structure reste donc intègre plus longtemps.

Pour dire, les pompiers sont autorisés à rester sous une charpente bois en feu plus longtemps que sous une charpente métallique ou en acier.

Voyons un peu les chiffres pour rassurer encore les sceptiques : le bois ayant une faible conductivité thermique, il transmet la chaleur 12 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier.

C'est pour toutes ces raisons que le bois est même autorisé dans les parois coupe-feu !

Voilà pour aujourd'hui ; rien de tel qu'une courte chronique pour faire changer les idées !

A bientôt sur Radio Gâtine !